



Appel à projets 2019 du fonds de dotation porte du RHONE

Rillieux-la-Pape est une ville riche de sa diversité. De nombreux acteurs œuvrent au quotidien pour créer une dynamique sociale ou une réelle vie économique.

Cela traduit un élan qu'il est important de promouvoir pour montrer et porter le dynamisme territorial.

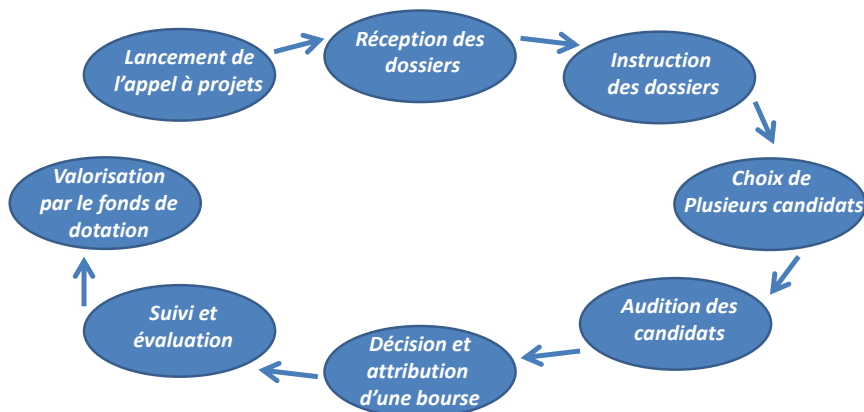
Sur initiative de la ville de Rillieux-la-Pape et créé par ses partenaires, le nouvel outil que constitue le fonds de dotation a pour objectif de développer les actions menées par tous ces acteurs du territoire et de leur fournir de nouveaux moyens, gage de plus de cohésion sociale et d'un renforcement des actions citoyennes. Il permet aussi de mobiliser et d'impliquer concrètement le monde économique et les personnes privées autour de valeurs communes. Il doit soutenir de façon complémentaire et articuler l'action publique en matière sportive, sociale, culturelle et renforcer le rayonnement du territoire.

En ce début d'année 2019, le conseil d'administration lance son premier appel à projets sur les 4 thématiques que portent le fonds de dotation : **le Sport Excellence, l'Innovation Sociale, l'Audace Culturelle, la Vitalité du Territoire.**

Les membres du fonds de dotations souhaitent soutenir les projets d'acteurs locaux aux bénéficiaires des rilliards ou qui favorisent l'image de la ville et son rayonnement.

Les projets devront être déposés suivant le modèle proposé en précisant sur quel axe ils portent.

Le circuit de l'appel à projets pour le fonds de dotation « Porte du RHONE »



Dans le cadre de ce premier appel à projets, le conseil d'administration a souhaité proposer une formule très ouverte pour créer une vraie dynamique locale.

Les critères de sélection sont larges, la motivation des candidats sera très importante. En cliquant sur les onglets ci-dessous, vous pourrez découvrir les attendus pour chacun des axes.

Les dossiers seront obligatoirement déposés par internet sur l'espace « candidature » du site du fonds de dotation.

L'espace candidature est ouvert jusqu'au 28/02/2019, 17h. N'attendez pas, déposez vos projets dès aujourd'hui !

[Pour déposer votre projet, c'est ici !](#)

Qui peut répondre ?

Tout organisme ou entreprise sauf celles qui ont un objet politique, culturel ou syndical.

Quels critères de sélection ?

Le dossier de présentation est composé à minima d'une explication libre du projet (dossier papier, vidéo), d'une lettre de motivation, d'un budget prévisionnel et d'un CV du responsable du projet.

Le fonds de dotation sélectionnera les projets au regard des critères suivants :

- Le projet démontrera la création d'un **ancrage territorial** important et l'importance donnée au développement local
- Des modalités de suivi et d'évaluation de l'impact du projet devront être proposées
- Le porteur de projets devra obligatoirement prouver la recherche de co-financements.
- La complétude du dossier.

Les critères d'irrecevabilité

Ne seront pas recevables les demandes concernant :

- Les projets d'investissement sans répercussion sur l'ancrage territorial ou le développement local,
- Les dossiers incomplets

Quelles modalités de soutien ?

Chaque projet se verra attribuer une bourse qui ne pourra en aucun cas être égal 100% du total des dépenses. Le soutien par le fonds de dotation est un label qui devra aider le candidat à démarcher d'autres partenaires financiers.

L'examen de la candidature en comité

Seuls les projets complets pourront être examinés par le conseil d'administration du fonds de dotation.

Chaque porteur de projets présélectionnés devra faire une présentation devant le comité suivant des modalités qui seront communiquées ultérieurement.

Dans le cadre de l'instruction du projet et de son déroulement, les échanges et décisions seront uniquement communiqués par voie électronique.

L'Audace Culturelle

Pourquoi soutenons cet axe ?

« Parce que l'accès à la connaissance développe l'imaginaire, donne le goût d'entreprendre et développe le « faire ensemble ».

La culture n'est pas une affaire de spécialiste. Elle est un moyen efficace pour s'ouvrir à d'autres horizons, provoquer la discussion et les échanges de savoirs, favoriser ainsi la progression des idées et des comportements en société.

Malgré tout, ce constat ne va pas de soi. Là comme ailleurs, les pouvoirs publics se sont investis sur cette thématique, mais une culture trop institutionnalisée s'éloigne de ses profondes racines et peut conduire à reléguer au second plan les initiatives portées par des mécènes ou perdre le contact avec le public alors que sans lui, la culture, l'art, la création artistique n'est rien.

Quel est notre objectif ?

- Participer à des créations artistiques temporaires ou permanentes sous toutes formes ou toutes natures donnant sur l'espace public,
- Soutenir des événements autour de la diffusion culturelle et d'actions de promotion ou d'accès à la culture en général,
- Apporter des aides financières aux compagnies qui souhaiteraient être en résidence ou mener des expérimentations audacieuses sur le territoire rilliard dans tous ses quartiers et toutes ses populations,
- Valoriser les lieux et les initiatives culturelles portées par tous les acteurs du territoire,
- Mobiliser des ressources complémentaires pour améliorer la visibilité et favoriser la multiplication des projets culturels.